



**L'Europe
locale & régionale**

De Lyon à Paris

Les régions et communes comme catalyseurs de succès à Paris

Messages clés du CCRE sur le climat et la COP21

| Juin 2015

De Lyon à Paris : Les régions et communes comme catalyseurs de succès à Paris

Messages clés du CCRE sur le climat et la COP21

1. LES ACTEURS INFRANATIONAUX SUR LA BONNE VOIE

Les gouvernements locaux représentent le niveau le plus proche des citoyens et apportent une expertise importante sur le climat en matière de prestation de services, en créant des institutions démocratiques et administrations efficaces. En tant qu'acteurs ayant la légitimité politique et la capacité pour mobiliser d'autres parties prenantes pour faire face à des défis importants tels que le climat, les collectivités locales peuvent donner une vision à long terme et à l'échelle nationale sur le développement de sociétés durables.

2. SOUTENIR LES OBJECTIFS DE LA COP21 ET RENFORCER NOS AMBITIONS

Le niveau infranational soutient l'objectif général de la COP21, mais il est essentiel d'établir une responsabilité claire et différenciée pour chaque acteur. Nous encourageons constamment à faire preuve de plus d'ambition à l'échelle mondiale, avant et après la COP21. Le Sommet mondial « Climat et Territoires » de Lyon est un événement déterminant à cet égard. Les gouvernements infranationaux doivent œuvrer pour l'adoption de stratégies, plans et mesures de décarbonation compatibles avec l'objectif de maintien du réchauffement climatique sous la limite des 2°C.

Le CCRE s'engage à Lyon, avec ses membres et partenaires animateurs de la Convention des Maires, à soutenir les actions visant à atteindre une réduction d'au moins 40% des effets de gaz de serre d'ici 2030. Avec ses partenaires de PLATFORMA, le CCRE s'engage à soutenir les actions de partenariat et de coopération entre gouvernements locaux et régionaux pour promouvoir un développement local économe en énergie carbone dans le monde.

3. SALUER L'APPROCHE DE L'UE MALGRE LA NECESSITE D'UNE REELLE PARTICIPATION DU NIVEAU LOCAL

La Communication de la Commission européenne sur le « *Protocole de Paris — programme de lutte contre le changement climatique mondial après 2020* » est un bon début pour mobiliser l'Europe. Cependant, la référence au niveau infranational doit être intégrée au texte principal, et non pas dans les annexes. Le niveau national ne peut agir seul pour atteindre les objectifs établis.

4. NECESSITE D'UNE GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS EFFICACE POUR ABORDER LE CLIMAT

Une approche ascendante et une gouvernance globale multi-acteurs en matière de climat constituent les moyens les plus appropriés pour avancer dans la lutte contre les changements climatiques. Une solution clé serait un véritable engagement des autorités locales, régionales et nationales ainsi que les acteurs non-étatiques dans chaque pays selon leur situation, parallèlement à un cadre approprié. Les régions et les villes sont les catalyseurs à Lyon pour le succès de la COP21 à Paris.

5. SE SERVIR D'EXEMPLES POUR JOUER UN ROLE DE PREMIER PLAN

Les gouvernements infranationaux peuvent jouer un rôle de premier plan en Europe dans la Feuille de route des autorités locales pour le climat. Des initiatives telles que *Mayors Adapt* (Les maires s'adaptent) ou la *Convention des maires* sont des exemples majeurs dans le monde, comme le prouve le succès de la *Convention des maires*, qui compte plus de 6000 municipalités signataires. L'échange d'expériences entre communes et régions permet le transfert de savoir-faire, qui est essentiel pour reproduire les succès et éviter de refaire les mêmes erreurs.

6. INTEGRER LE CLIMAT DANS TOUTES LES POLITIQUES ET LES STRATEGIES NATIONALES

Nous appelons à l'intégration du niveau local et régional dans la préparation et la mise en œuvre des stratégies nationales liées à l'adaptation aux changements climatiques et à son atténuation. Toute institution de l'UE et Etat membre devrait soutenir cette approche. Seules des procédures inclusives peuvent garantir la bonne compréhension des acteurs impliqués.

7. UN CADRE POLITIQUE ET FINANCIER ADAPTE

La mise en place d'un cadre politique approprié et la mise à disposition de ressources pour financer les politiques et actions pour le climat est cruciale pour combattre et s'adapter aux changements climatiques. Les Etats membres et les institutions de l'UE devraient être davantage proactifs dans la recherche de moyens innovants pour financer la mitigation et l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle infranationale. L'engagement des élus chargés des dossiers sur le climat et l'énergie est un facteur de succès, tout comme la sensibilisation des citoyens et le sentiment d'appartenance qui peut leur être conféré sur le terrain.

8. L'ENVIE DE REJOINDRE LA TABLE DE DISCUSSION

En 2009, les institutions européennes ont reconnu dans leurs conclusions pour la COP15, le rôle que pouvait jouer le niveau infranational dans la lutte contre le changement climatique. Il est désormais temps de formaliser cette reconnaissance en permettant au niveau de gouvernement infranational de rejoindre la délégation européenne lors des réunions de la COP et dans le processus général de négociations.

La mise en place d'un mode opératoire entre les collectivités territoriales et les Etats assurerait un dialogue permanent et régulier entre les institutions européennes et le processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

9. EFFICACITE DES EFFORTS CONJOINTS DES RESEAUX

La collaboration entre tous les réseaux travaillant sur l'adaptation et mitigation fait une réelle différence. Les institutions européennes jouent un rôle stratégique dans leurs discussions avec les réseaux de gouvernements locaux et régionaux pour obtenir le meilleur résultat possible lors de la COP21. Nous demandons que ce dialogue soit poursuivi et renforcé.

10. LA COOPERATION DECENTRALISEE CONNAIT LES PARTICULARITES LOCALES REELLES

Un engagement sérieux en matière de coopération internationale au développement doit permettre une mise en œuvre d'actions réelles. PLATFORMA, dont le Secrétariat est porté par le CCRE, défend l'unique rôle que les gouvernements locaux et régionaux européens jouent dans l'amélioration de la vie quotidienne des communautés des pays partenaires d l'UE, ci-inclus en matière de climat et d'énergie.

Contact

Eva Baños de Guisasola

Square de Meeûs 1

Tél. +32 2 21 38 699

eva.banosdeguisasola@ccre-cemr.org

Le CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 50 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 150 000 collectivités territoriales.

Les missions du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des autorités locales et régionales et fournir une plateforme d'échanges entre ses associations membres et leurs représentants élus et experts.

En outre, le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale de collectivités territoriales.

www.ccre.org